

L'histoire du temps présent

Les radeaux de Lampédouse



Denis Scuto

„Nous luttâmes contre la mort pendant toute cette nuit, nous tenant fortement aux filières qui s'étaient solidement amarrées. Roulés par les flots de l'arrière à l'avant et de l'avant à l'arrière, et quelquefois précipités dans la mer, flottant entre la vie et la mort, gémissant sur notre infortune, certains de périr, disputant néanmoins un reste d'existence à cet élément cruel qui menaçait de nous engloutir; (...) Une soif ardente, redoublée dans le jour par les rayons d'un soleil brûlant, nous dévorait; elle fut telle, que nos lèvres desséchées s'abreuaient avec avidité d'urine qu'on faisait refroidir dans de petits vases de fer blanc.“

Voilà quelques extraits d'un témoignage écrit par deux survivants d'un naufrage. Deux des quinze survivants. Quinze seulement sur 149, qui ont dérivé sur leur embarcation en haute mer pendant deux semaines. Avant qu'un navire ne les repère. Pour être précis, ce navire ne les avait pas vus à son premier passage, malgré les efforts des survivants pour attirer l'attention de l'équipage. Heureusement, le bateau appelé Argus était revenu dans les parages des naufragés, les remarquant cette fois-ci et recueillant les infortunés.

Ce sauvetage s'est passé il y a presque 200 ans. Le 17 juillet 1816, quinze rescapés de ce qui est entré dans l'histoire et l'histoire de l'art comme „Le Radeau de la Méduse“ furent arrachés in extremis à une mort certaine. Deux semaines auparavant, leur bateau, la frégate „La Méduse“, s'était échouée sur un banc de sable à 160 km de la côte mauritanienne. La Méduse faisait partie, avec l'Argus, l'Echo et la Loire d'une flottille qui devait acheminer le futur gouverneur du Sénégal, le colonel Julien Schmaltz, des colons, des scientifiques, des militaires, des fonctionnaires et des ouvriers dans cette colonie que la France venait de récupérer de la Grande-Bretagne. Pour y imposer l'autorité du Roi de France Louis XVIII. Le commandant de la flotte était un noble royaliste, Hugues Duroy de Chaumareys, qui n'avait plus navigué depuis 25 ans, si ce n'était pour fuir la Révolution et se réfugier en Angleterre. Ses erreurs de navigation ont jeté la frégate, toutes voiles dehors, sur le banc d'Arguin.

Les passagers privilégiés, dont Chaumareys, Schmaltz et sa famille, embarquent sur six canots et chaloupes et rejoignent St-Louis. Dix-sept marins restent à bord de La Méduse, trois d'entre eux sont retrouvés en vie, le 4 septembre. 149 marins, soldats et ouvriers, encadrés par quelques officiers, doivent s'entasser sur un radeau long de 20 m et large de 7 avec peu de vivres. Lorsque l'amarre avec les autres canots se brise, le commandant laisse les passagers du radeau livrés à leur sort. La situation sur le radeau se dégrade rapidement sous l'emprise de la faim, de la soif et du vin, des disputes virent à la bataille générale, nombre de personnes se suicident. Des naufragés arrachent des lambeaux de

chair aux cadavres qui jonchent le radeau pour les manger.

Dès 1817, deux des survivants, le chirurgien Henri Savigny et le géographe Alexandre Corréard, publient un récit détaillé, dont un extrait m'a servi d'introduction: „Le naufrage de la frégate de la Méduse, faisant partie de l'expédition du Sénégal“. La tragédie du radeau de la Méduse déclenche un scandale politique en France. Le gouvernement est accusé par les opposants d'avoir privilégié les cadres de l'Ancien Régime au détriment de la compétence et du souci de sécurité. Le ministre de la Marine démissionne. Un procès est intenté au commandant. De Chaumareys échappe à la peine de mort, le conseil de guerre le condamne à trois ans de prison, il est dégradé et déchu de toutes ses décorations.

Un naufrage de la politique d'asile

Le naufrage est mondialement célèbre grâce au tableau du jeune peintre Théodore Géricault, „Le Radeau de la Méduse“, œuvre monumentale de 5 sur 7 mètres, qui fait scandale au Salon de 1919 à Paris, car il véhicule un message politique. Cette œuvre, qui prend comme sujet un fait divers tragique contemporain et non la mythologie biblique ou gréco-romaine, dénonce la Restauration des Bourbon, les émigrés royalistes et même l'esclavage par des moyens artistiques et montre la mort et le désespoir à travers une esthétique jugée morbide par les contemporains. Le titre est censuré d'emblée. L'artiste le remplace par „Scènes d'un naufrage“. Le naufrage du gouvernement monarchiste. Son œuvre est démontée par la critique. Géricault décide de s'exiler en Angleterre.

Géricault a pu peindre ce tableau grâce aux témoignages détaillés des survivants. Nous savons beaucoup moins sur les milliers de migrants qui se sont noyés en Méditerranée ces dernières années, 3.400 en 2014, presque 2.000 dans les quatre premiers mois de 2015. Les survivants n'arrivent souvent plus à se souvenir des détails traumatisants après leur sauvetage. Si des détails parviennent jusqu'à nous, ils ressemblent néanmoins fort au naufrage du radeau de la Méduse.

Et chaque mort est un naufrage de la politique d'asile européenne. Chaque mort est une accusation directe contre cette politique indigne. Abu Kurke, un jeune Ethiopien, qui a quitté l'Etat qui l'a persécuté et emprisonné, rejoint le Soudan puis traverse le désert libyen, a survécu en 2011, avec huit autres réfugiés, le naufrage d'un canot pneumatique surchargé de 72 personnes. Après deux semaines, où le canot, à court de carburant, a dérivé en mer pour s'échouer de nouveau sur la côte libyenne. Des navires militaires français et espagnols, des hélicoptères et des avions les ont vus, sans les secourir. Pour survivre ils ont bu leur urine. En 1816, l'Argus n'était en fait pas revenu pour retrouver le radeau, mais pour chercher l'épave de la Méduse; 90.000 francs, propriété du roi, étaient restés à bord. Mais personne n'a sauvé les naufragés devant la côte libyenne. Voilà pourquoi Abu Kurke, aujourd'hui réfugié en Italie, avec l'aide d'une ONG, a porté plainte contre X pour „non-assistance à personne en danger“. L'affaire suit actuellement son cours.

Ce ne sera certainement pas le dernier procès, car les institutions et les Etats membres de l'Union européenne sont sur le banc des accusés. Pas seulement parce que leur priorité ne fut pas ces dernières années le sauvetage

de vies humaines en Méditerranée, mais la protection des frontières. Mais parce qu'ils foulent aux pieds dans le domaine du droit d'asile la logique des droits de l'homme qu'ils ne cessent de proclamer officiellement comme fondement de la construction européenne. Au nom des droits de l'homme, les jeunes Etats-nations européens ont au 19^e siècle accueilli les réfugiés fuyant des pays qui les persécutaient. Au nom du principe proclamé pendant la Révolution française qu'il faut „donner asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté“. La Révolution de Juillet de 1830 n'a pas seulement mis fin à la Restauration de Louis XVIII et de Charles X. La Monarchie de Juillet a aussi accueilli en France des dizaines de milliers de réfugiés polonais, italiens, espagnols, héros malheureux du „printemps des peuples“. D'innombrables comités de réfugiés leur ont réservé un accueil chaleureux.

Le réfugié un criminel potentiel

Quel paradoxe historique: le droit d'asile est devenu au 19^e siècle une tradition européenne sans que des règles de protection codifiées n'existent. Or, cette tradition européenne s'est écroulée progressivement au 20^e siècle qui s'est pourtant efforcé d'édicter des normes internationales de protection. La Convention de Genève de 1951 a entretemps été complètement pervertie sous la double emprise de la persécution bureaucratique de la persécution exigée et de la procédure exclusivement nationale d'„éligibilité“ comme réfugié. Pervertie à un point tel que les réfugiés sont présentés plutôt comme des criminels potentiels, des „faux réfugiés“, que comme des victimes de

persécution. Le demandeur d'asile doit livrer aux autorités de l'Etat où il veut se réfugier la preuve qu'il est persécuté. Or, toute l'histoire du droit d'asile, que ce soit pendant ou après la Première Guerre mondiale pour les Arméniens, pendant les années 30 pour les juifs allemands, polonais et autrichiens, ou aujourd'hui pour les dizaines de milliers de réfugiés syriens, éthiopiens, somaliens, afghans, nigérians, maliens, soudanais qui tentent de traverser la Méditerranée, montre que, dans l'immense majorité des cas, trouver des preuves de persécution qui donnent satisfaction aux fonctionnaires des pays d'accueil est impossible. Connaissez-vous des bourreaux qui délivraient des certificats tamponnés de persécution à leurs victimes? Et ces exigences de preuve bureaucratiques se sont considérablement élevées depuis la crise économique mondiale des années 1970.

Ces derniers jours et les timides décisions prises par l'Union européenne l'ont de nouveau souligné: les responsables politiques européens compatisent, mais ne prennent pas leurs responsabilités. Accueillir en Europe seulement 5% des 16 millions de réfugiés dans le monde, c'est refuser de prendre ses responsabilités. N'accepter en Europe que 40.000 sur 4 millions de réfugiés syriens depuis 2013, c'est décliner toute responsabilité. Etablir de nouveaux records en matière de refus de demandes d'asile est une autre façon de ne pas prendre ses responsabilités. Sciemment fermer la porte aux possibilités légales et sécurisées d'immigration aux migrants d'Afrique et du Proche-Orient, tout en sachant pertinemment que, pour éviter un recul de la population en âge de travailler dans l'Union européenne, il faudra entre 2000 et 2050 faire appel à 160 millions d'immigrants, c'est encore un signe clair de refus de prendre ses responsabilités.

Pour la présidente d'Amnesty France, Geneviève Garrigou, nous vivons en ce moment la crise humanitaire la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. Depuis janvier les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres et diplomates européens participent aux commémorations du 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration où tant d'hommes et de femmes ont souffert et ont été assassinés par un régime totalitaire et ses complices, dans une Europe sous le joug nazi. C'est bien beau d'aller pleurer sur le sort des gens persécutés par les dictatures dans le passé, mais il y a une telle hypocrisie à ne pas les accueillir aujourd'hui, au péril quotidien de leurs vies.



Théodore Géricault (1791-1824): Le Radeau de la Méduse (1819) / toile (h.: 4,91 m, l.: 7,16 m), Musée du Louvre, Paris